



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 8 janvier 2023

### ENVIRONNEMENT : DES DISPOSITIFS HYDRO-ECONOMES MIS A DISPOSITION DES HABITANTS DE LA PLAINE DE VALENCE

*Dans la continuité de l'opération réalisée cet été pour favoriser les économies d'eau pour les bassins de la Drôme des Collines et de la Galaure, le Département étend cet hiver la distribution de dispositifs hydro-économiques aux habitants de la plaine de Valence.*

Le territoire du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Dauphiné et de la plaine de Valence a été particulièrement touché par les derniers épisodes de sécheresse. Si les pluies de ces derniers mois sont favorables à la recharge des nappes, les niveaux restent encore inférieurs sur de nombreux secteurs. Dans un objectif de sobriété, un effort de tous les usagers, dont les particuliers, est nécessaire.

#### Contribuer à l'effort collectif

Acteur majeur des transitions environnementales et sociétales, le Département est fortement engagé pour la préservation de la ressource en eau, aux côtés de ses partenaires (État, Agence de l'eau, collectivités locales, chambres consulaires). Pour contribuer à cet effort collectif, la collectivité a lancé une première opération de distribution gratuite de dispositifs hydro-économiques, auprès des particuliers vivant sur les bassins de la Drôme des collines et de la Galaure l'été dernier. Le Département étend cet hiver cette opération aux habitants de la plaine de Valence. Mousseurs, régulateurs de débit, sac économiseur pour chasse d'eau, les foyers des communes éligibles (\*) pourront être équipés à partir du 8 janvier et jusqu'à fin mars 2024.

#### Envoi par la poste

Simple d'utilisation et adaptables aux différents équipements de la maison, ces économiseurs d'eau permettent de réduire la consommation sans perdre en confort. Les particuliers intéressés sont invités à se rendre sur le site [www.ladrome.fr/chaquegouttecompte](http://www.ladrome.fr/chaquegouttecompte) pour vérifier leur éligibilité et commander en ligne. Cette opération, d'un montant total de **57 600 €**, est financée à parts égales par le Département et l'Agence de l'eau. Pour la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON : **« les sécheresses successives nous imposent d'agir vite et fort pour préserver notre environnement et les activités dépendantes de la ressource en eau. L'objectif de cette opération est de faire participer les particuliers aux économies d'eau. Ces dispositifs permettent de diminuer la consommation d'eau potable sans changer d'habitudes, ni perdre en confort. C'est la mobilisation de tous qui permettra de relever les défis qui nous attendent. »**

(\*) : la liste des communes éligibles est visible sur le lien suivant : <https://chaquegouttecompte-ladrome.fr/conditions-specifiques-de-loffre/>